

Plan d'action e-geo.ch 2010

Erich Gubler

*vice-président du comité
de pilotage e-geo.ch*

e-geo.ch Forum

Berne, 11 novembre 2009

Plan d'action e-geo.ch 2010

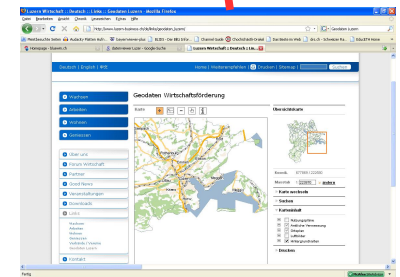
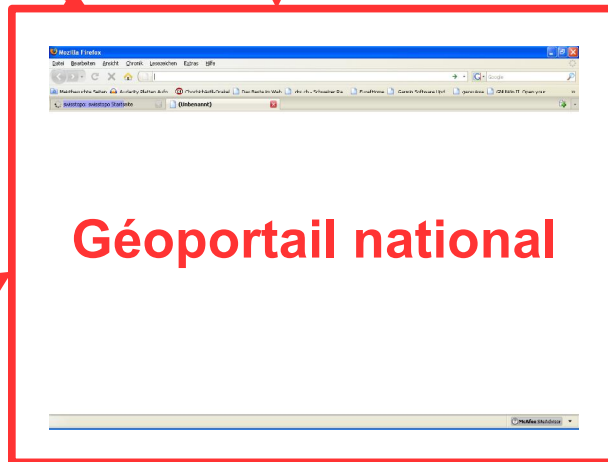
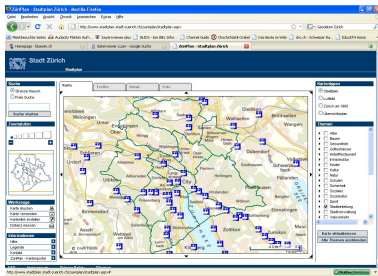
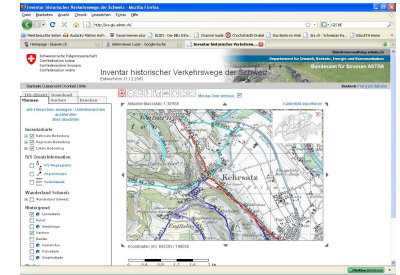
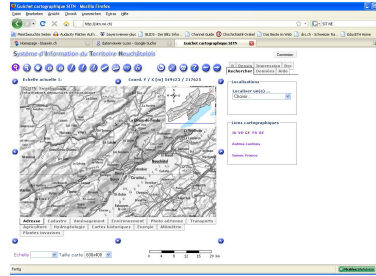
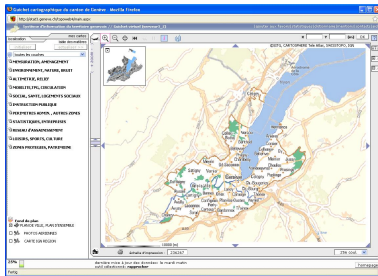
**Le plan d'action e-geo.ch 2010
présente 4 axes stratégiques :**

- ***Le géoportail national***
- ***L'harmonisation des géodonnées***
- ***L'organisation d'e-geo.ch***
- ***Le suivi de l'INDG***

Plan d'action e-geo.ch 2010

Les actions encore en cours des plans d'action e-geo.ch 2006 à 2009 sont maintenues et seront menées à terme selon le programme accepté.

Géoportail national



Action 10-01	Participants	Responsable
Lancer une première version du géoportail national	e-geo.ch	Comité de pilotage

Suite au concept approuvé par le comité de pilotage le 28 janvier 2009 et aux réponses données par le groupe d'appui au questionnaire complémentaire, il convient maintenant de passer à l'étape suivante, soit la mise en ligne, en accès limité dans une première étape, d'une première version du géoportail.

L'harmonisation des géodonnées

Plan d'introduction des « modèles de géodonnées minimaux »

applicables aux géodonnées de base relevant du droit fédéral, dans le cadre de la mise en œuvre de la LGéo.

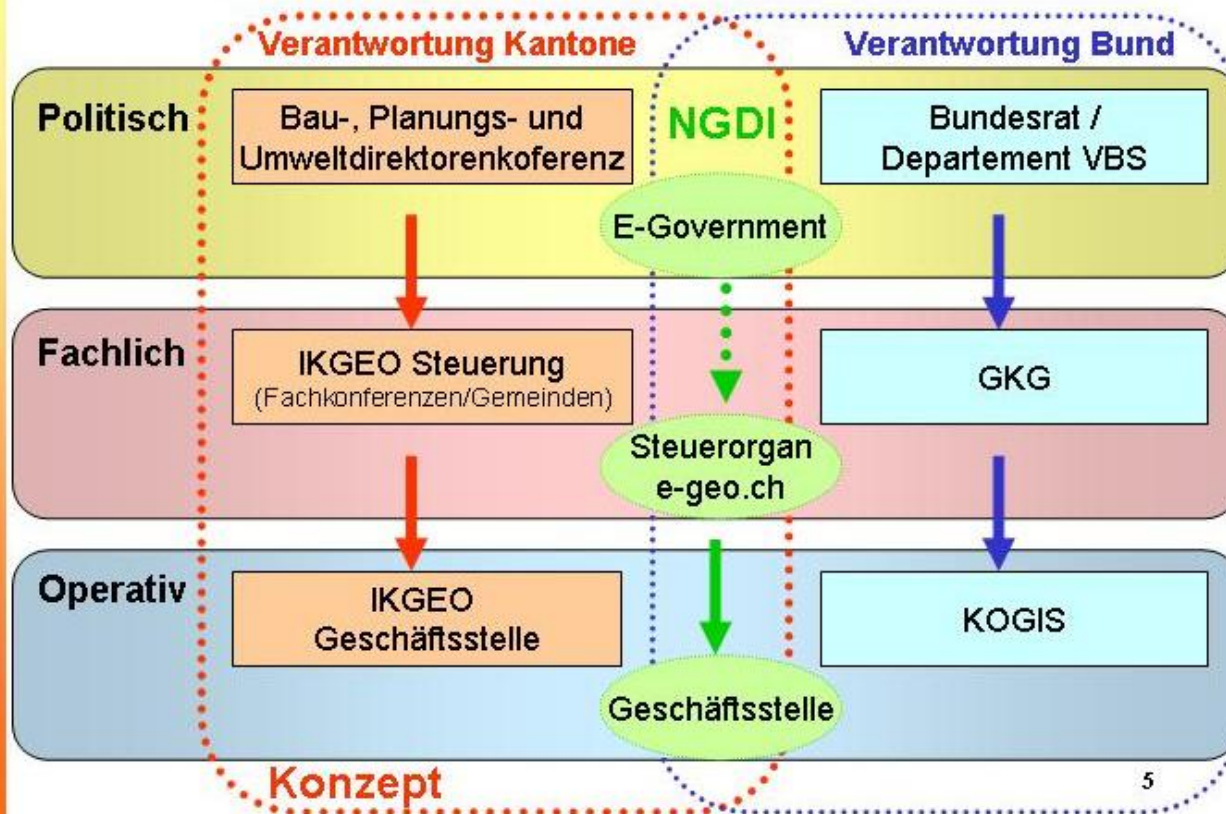
Action 10-02	Participants	Responsable
Support à l'harmonisation des données	e-geo.ch	swisstopo

Le 26 août 2009, le GCS a définitivement adopté l'échéancier pour l'introduction des « modèles de géodonnées minimaux » comme directive au sens prévu par l'art. 48 OGéo (RS 520.620). Cette directive présente un caractère contraignant pour l'administration fédérale et son personnel. e-geo.ch soutient ces travaux et s'assure que les cantons dispose, dans le cadre de leur participation aux communautés d'information et lors de la préparation de leurs propres modèles de géodonnées minimaux, des informations et prescriptions nécessaires.

L'organisation d'e-geo.ch



Interkantonale Koordination der Geoinformation



Action 10-03	Participants	Responsable
Adaptation de la structure e-geo.ch en y intégrant l'organisation intercantonale nouvellement créée IKGEO.	e-geo.ch	Comité de pilotage

À l'occasion de son assemblée d'automne la conférence des directeurs des travaux publics, de l'environnement et de l'aménagement du territoire (DTAP) a approuvé le concept de coordination intercantonale en matière de géoinformation ainsi que la participation des cantons à l'infrastructure nationale de données géographiques (INDG), ces derniers ayant mandat de participer à l'organisation e-geo.ch. L'organisation e-geo.ch sera adaptée dans ce sens et définitivement ancrée à l'eGovernment par une convention spéciale.

Le suivi de l'INDG

Action 10-04	Participants	Responsable
Concept pour un suivi de l'infrastructure nationale des géodonnées	e-geo.ch	SOGI FG3

La mise en oeuvre d'une infrastructure nationale des géodonnées est la principale tâche d'e-geo.ch. À ce jour, des tâches partielles ont été exécutées et en partie résolues. Parallèlement aux développements en Suisse l'UE a initié par son programme INSPIRE de nombreux efforts dans la même direction. e-geo.ch analysera et documentera les relations entre l'INDG et INSPIRE afin de proposer les mesures à prendre par le secteur public et le secteur privé. Les bénéficiaires, que ce soit pour le secteur privé ou pour le secteur public doivent être clairement identifiés.

Erachten Sie Aktion xx

Jugez-vous l'action xx comme

- als wichtig: stimmen Sie JA
- Als weniger wichtig : stimmen Sie NEIN
- Keine Meinung: Enthaltung

- *Importante: alors votez OUI*
- *Moins importante: alors votez NON*
- *Sans avis : Abstention*

Merci pour votre attention

Questions, remarques ...

www.e-geo.ch

